

Guadeloupe et Martinique en lutte contre la « profitation » : du caractère nouveau d'une histoire ancienne.

Christine Chivallon

Le phénomène a fini par alerter les médias de la France métropolitaine et devenir le centre d'intérêt d'une opinion française jusque là assez peu curieuse à l'égard des questions sociales et même « raciales » des très lointaines régions de l'outre-mer. C'est comme si un signal d'alarme avait tout d'un coup retenti, réveillé, surpris et placé en chef de file exemplaire d'une contestation hexagonale partout rampante, ces fameux départements français de l'outre-mer. Les faits sont là : les Antilles françaises, d'abord la Guadeloupe depuis le 20 janvier (2009) puis la Martinique à partir du 5 février, ont entamé une grève illimitée et générale. « Je n'aurais jamais cru une telle chose possible » témoigne une jeune femme de retour de son premier voyage à la Martinique alors qu'elle a tout juste expérimenté les deux premiers jours de grève. Les descriptions rapportées ont quelque chose d'apocalyptique : « au 12^{ème} jour, écoles, administrations, magasins, entreprises affichent porte close. De toute façon, des barrages empêchent l'accès aux zones d'activités. Dans les boulangeries, le pain est rationné, dans les rues, les ordures s'entassent et les rats font leur apparition »¹ Il est même dit que « le marché noir fleurit », que des pratiques « en catimini », quasi clandestines, se déploient la nuit pour alimenter des hôtels². Les échanges martiniquais avec l'île de Sainte-Lucie, la voisine anglophone indépendante, se seraient intensifiés³, figurant en contrepoint de cette fracture contestataire d'avec l'appartenance européenne paradoxale, la réinscription de la Martinique dans son espace caribéen de proximité « normale » (ce qui est une des dimensions spatiales des événements actuels). Le mouvement est déjà perçu comme « historique » ou « sans précédent » par ceux qui le suivent, le composent ou le commentent⁴. Certes, ce phénomène s'inscrit dans une longue tradition de contestation où la liste des soulèvements populaires, des grèves et des mouvements sociaux finit par être impressionnante. Elle est jalonnée par des épisodes violents et meurtriers au moins jusqu'au début des années 1980, affichant aussi des records de longévité à peine croyables comme lors de cette grève des employés municipaux de la commune de Sainte-Marie (Martinique) qui dura 749 jours de 1993 à 1995⁵. Pourtant, si elle n'est pas rupture dans le régime habituel de la contestation, l'actuelle grève – qui se termine pour la Guadeloupe au moment de l'écriture de cet article (5 mars 2009) – conserve quelque chose d'inédit. Profondément ancrée

¹ - Patrice Louis, « La grève générale pèse sur le quotidien des Martiniquais », Le Monde.fr, 16-01-09. (<http://www.lemonde.fr/>)

² - Benoit Hopkin, « En Martinique, face à la pénurie, le marché noir fleurit », Le Monde.fr, 28-02-09. (<http://www.lemonde.fr/>)

³ - Ibid.

⁴ - Éric Favereau, « C'était comme retenu, ça nous a sauté à la figure », Libération.fr, 02-03-09. (<http://www.liberation.fr/politiques/>)

⁵ - Pour la liste exhaustive des grèves et autres mouvements sociaux à la Martinique, se reporter à Madras, Dictionnaire Encyclopédique et pratique de la Martinique, 1996, Éditions Exbrayat, Fort-de-France (en particulier p. 967 pour les « grèves longues »). Pour une analyse des conflits les plus marquants des Antilles françaises, voir Alain-Philippe Blérald, 1988, La question nationale en Guadeloupe et Martinique, Paris, L'Harmattan. Pour une approche critique des conflits plus anciens, relatifs notamment aux révoltes anti-esclavagistes et à leur récupération politique actuelle, voir Édouard De Lépine, 1999, Dix semaines qui ébranlèrent la Martinique, Paris, Servédit, Maisonneuve & Larose.

dans le mouvement de l'histoire sociale des Antilles françaises, elle annonce le renouveau de ce qui semblait avoir disparu : la capacité des cultures antillaises à interroger les fondements de l'égalité sociale dans un contexte marqué par une expérience rapprochée jusqu'à l'intime des mécanismes de la domination. Ce faisant, ce mouvement vient aussi rompre avec bon nombre de poncifs au premier rang desquels figure l'image d'une société qui n'aurait pour horizon que la « surconsommation » permise par la générosité des transferts publics. Encore faut-il que les ressources requises pour se perdre dans le mirage de la profusion des objets soient accessibles à tous. C'est là que ce mouvement vient éveiller les esprits pour dévoiler les écarts réels qui séparent les départements français d'outre-mer d'une moyenne métropolitaine qui apparaît du coup plus avantageuse, alors que la situation hexagonale n'est guère reluisante, d'où un lien direct ici entre justice sociale et justice spatiale.

Commenter « à chaud » des événements qui sont encore en train de se dérouler n'est pas l'exercice habituel auquel se destine le travail de recherche qui repose sur des temporalités dégagées de l'actualité immédiate. C'est donc prendre un risque – celui de la non-pertinence – que de tenter de tirer des pistes d'interprétation de ce mouvement à partir de sources puisées pour la plupart dans les médias et non redevables d'une méthodologie, si ce n'est celle de la vigilance critique. C'est aussi abuser de la patience du lecteur que de dire qu'un tel risque est pris à titre exploratoire, pour tenter, par l'exigence du cadre d'écriture, de comprendre ou de clarifier des éléments qui se présentent encore confusément à l'esprit du chercheur. Au moment où d'autres recherches sont conduites sur des conflits sociaux anciens et sur les traces mémorielles qu'ils ont laissées auprès de témoins martiniquais, l'actualité se présente comme une sorte de mise à l'épreuve des trajets de compréhension empruntés jusque là⁶. Ce texte a donc pour objectifs de décrire et commenter les événements à partir de ce fond de recherche qui n'apparaîtra pas forcément. Il conduit cependant à proposer une interprétation provisoire du mouvement social actuel pour l'envisager comme un « renouveau » de la pratique de contestation. Cette pratique inaugure des modalités neuves d'affrontement liées à l'actualité des rapports sociaux comme elle renoue avec une tradition plus ancienne à la faveur de la réaffirmation intense des prolongements du clivage socio-racial ancestral.

Retour sur les événements : la lutte contre la « profitation ».

La dénomination du collectif guadeloupéen qui conduit depuis plus de 6 semaines ce vaste mouvement de cessation d'activités condense en lui-même bien des symboles. Le LKP – Liyannaj Kont Pwofitasyon – désarçonne les journalistes autant que les chercheurs sans doute, pour trouver les termes d'une traduction stable. La Rue89 opte pour « Debout contre les profiteurs »⁷ ; l'Humanité choisit le « Rassemblement contre l'exploitation outrancière »⁸ ; Le Nouvel Observateur

⁶ - Les premiers résultats de ces recherches sont à paraître en 2009 sous les références suivantes : Christine Chivallon, « Mémoires de l'esclavage à la Martinique. L'explosion mémorielle et la révélation de mémoires anonymes », *Cahiers d'Études Africaines* et Christine Chivallon, « La diaspora noire ou l'ailleurs impossible. À propos de l'Insurrection paysanne de 1870 à la Martinique », *Diasporas, Histoire et Sociétés*.

⁷ - Chloé Leprince « Guadeloupe : Paris dit 'statut', le LKP crie 'faux débat' », *Rue89*, 02-22-09

(<http://www.rue89.com/>)

⁸ - Rosa Moussaoui, « Guadeloupéens et Martiniquais debout contre la 'profitation', *Humanité.fr*, 19-02-09

(<http://www.humanité.fr>)

remplace « rassemblement » par « Collectif »⁹ et d'autres comme Politis ou Le Point évitent soigneusement l'exercice de traduction¹⁰. Sans doute l'expression reste-t-elle intraduisible. Selon la fréquence des occurrences qui parcourent la toile, « Liyannaj » évoquerait le lien, le tissage. Mais plutôt que de chercher l'exactitude, ne faut-il pas tout simplement se laisser porter par l'inventivité de la langue créole versée au lexique français autour de ce mot si parlant : « profitation ». Celui-ci donne à la langue française de l'élan pour rendre présent à l'esprit ce que des mots usés n'ont plus le pouvoir de faire. La « profitation », c'est tout à la fois le profit, l'usurpation de ce profit, et la dénonciation de son caractère injuste. « Profitation » réussit la formidable union sémantique du « profit » et de « l'exploitation », deux termes qu'il était possible de placer dans des répertoires distincts pour se convaincre que la recherche des bénéfices économiques pouvait se passer de la question de leur juste répartition. Cette dénomination nous informe déjà, à sa manière, de l'expérience des sociétés créoles. Confrontées à l'histoire de rapports sociaux fondamentalement inégalitaires, ces sociétés forgent des outils où les modes d'une conscience critique se mêlent à des formes d'expression créative, parfois insaisissables parce qu'échappant aux conventions institutionnelles. Ce travail s'opère sans détournement si ce n'est celui des mots et des codes imposés pour parvenir à mieux atteindre encore les principes d'autorité qu'ils servent.

C'est à l'issue des premiers mouvements de décembre 2008, où comme en Guyane précédemment, il est question de contester le prix élevé de l'essence que le LKP va voir le jour. La puissante Union Générale des Travailleurs Guadeloupéens (UGTG) créée en 1973 sur la base d'une « constellation de syndicats indépendantistes »¹¹ est à la tête de la protestation. Mais la segmentation des appareils militants est soudainement emportée par une cohésion inédite. Un ensemble d'organisations associatives et syndicales – 49 au total – se greffent et laissent émerger la figure d'un leader, le secrétaire général de l'UGTG, Élie Domota, sans pour autant que son syndicat s'arroge la suprématie du mouvement. « D'ordinaire, on n'est jamais d'accord » déclare Élie Domota, mais « là, cette fois-là, il y a eu comme un déclic. En trois heures, on est tous tombés d'accord sur la plateforme »¹². Les clivages anciens s'avèrent neutralisés. L'unité domine au point qu'un membre du secrétariat général d'un syndicat concurrent – la CTU (Centrale des Travailleurs Unis) – puisse confirmer que le poids de chacun est devenu équivalent et déclarer que « l'UGTG a renoncé à ses habitudes hégémoniques »¹³. Le LKP est le résultat de cette union. De manière non fortuite, il inaugure son existence le 20 janvier 2009, jour de l'investiture historique du premier Président noir des Etats-Unis Barack Obama, et lance son appel à la « grève générale ». Les revendications couvrent l'ensemble des domaines de la vie collective, depuis le niveau de vie jusqu'à l'environnement, en passant par la promotion de la culture, l'éducation, la santé, la mémoire collective¹⁴. Elles sont globalement articulées au motif essentiel de la défense des principes d'égalité et de respect des droits de la

⁹ - Jean-Paul Marie, « Et la Guadeloupe est devenue un volcan », Le Nouvel Observateur, n° 2311, 19-25 février 2009.

¹⁰ - Alain Lormon, « Un processus pré-insurrectionnel », Politis, n° 1040, 19-25 février 2009. Yves Cornu, « Antilles. La vérité sur le LKP », Le Point, n° 1901, 19 février 2009.

¹¹ - Blérald, 1988, « La question nationale... », op. cit., p. 132.

¹² - Éric Favereau, Antoine Guiral, « Le surprenant succès du LKP, objet politique non identifié », Libération.fr, 04-03-09. (<http://www.liberation.fr/politiques/>)

¹³ - Pierre-Yves Lautrou, Hervé Pédurand, « Guadeloupe : ce que le LKP ne dit pas », L'express.fr, 25-02-09, (<http://www.lexpress.fr/>)

¹⁴ - Voir la liste de ces revendications sur le site officiel du LKP : <http://www.lkp-gwa.org/revendications.htm>

personne, ceux-là étant conçus comme en devenir et non pas acquis. La liste qui se présente comme un inventaire détaillé¹⁵ s'achève sur un appel général à arrêter « la pwofitasyon » incluant la poursuite des responsables des « massacres de mai 1967 » perpétrés par les forces armées contre des manifestants dans les rues de Pointe-à-Pitre, et dont le bilan de 87 morts n'a été que tardivement révélé¹⁶.

De ces revendications, celles sur « la vie chère » ont polarisé attention et énergie. La revendication dans un même ensemble de la baisse des prix des produits de consommation courante et de l'augmentation de 200 euros mensuels des plus bas salaires a fait office de détonateur pour les populations antillaises - et sans doute aussi métropolitaines - comme engourdies, et dès lors surprises par cette audace de revendiquer ce à quoi elles ont compris qu'elles étaient simplement en droit d'aspirer : plus de justice dans la répartition des richesses.

Après 44 jours consécutifs de grève, dont on imagine aisément les dysfonctionnements quotidiens qu'ils ont pu créer, le bilan peut surprendre par le peu de débordements auxquels a donné lieu un tel mouvement populaire. La violence a été globalement contenue alors que tout laissait présager d'une dérive inéluctable tant les enjeux touchaient au soubassement si profond, douloureux et non pacifié de ces sociétés. Les manifestations de rue « contre la vie chère » réunissant jusqu'à 50 000 personnes à Point-à-Pitre le 14 février ou 30 000 personnes à Fort-de-France le 16 février, ont été solidement encadrées par les services d'ordre des collectifs. À la Guadeloupe, on se souviendra sans doute longtemps de ces hommes vêtus des tee-shirts marqués « Sécurité LKP ». Comparées aux défilés métropolitains parfois quasi silencieux, ces manifestations ont pu prendre des allures de « déboulés » carnavalesques, bruyantes, animées, vivantes, sur fond de gravité et de conscience de ce qui était en train de se jouer. Une chanson-slogan a empli l'espace sonore : « La Gwadeloup sé tan nou, la Gwadeloup sé pa ta yo » (la Guadeloupe est à nous ; la Guadeloupe n'est pas à eux), la Martinique ayant emboîté le pas avec une version identique à un mot près. Le basculement vers des émeutes de rue s'est pourtant produit, avec des nuits d'une violence particulièrement intense dans les deux dernières semaines du mois de février, et la mort non élucidée d'un syndicaliste, Jacques Bino, aux abords d'un barrage dans la nuit du 17 au 18 février. Les obsèques du syndicaliste - qui laisse son nom à l'accord signé sur les rémunérations supplémentaires de 200 euros mensuels pour les bas salaires - ont constitué un véritable moment de solennité, participant à souder encore plus la collectivité en train de se retrouver dans cette lutte aux aspects inattendus¹⁷. Amplifiées par le départ d'Yves Jégo, le Secrétaire d'État à l'Outre-mer, nourries par le silence présidentiel et l'âpreté des négociations, et surtout, soumises à un état de latence ne demandant qu'à rejaillir, les violences entrevues tout au long de la période de contestation sont la partie à peine dévoilée du brûlot qui menace les îles. C'est ce qui fait que l'on peut dire - malgré les barricades, les incendies de voiture, les arrestations, les vitrines cassées - que les débordements ont été endigués.

¹⁵ - Pour un aperçu de ces revendications multiples, citons pêle-mêle : réductions d'impôts fondées sur la justice sociale ; plan quinquennal pour résorber l'habitat insalubre ; réhabilitation des transporteurs déclarés clandestins ; création d'un fonds d'urgence pour la formation professionnelle ; régularisation des travailleurs en situation irrégulière ; résorption des déficits structurels des hôpitaux ; protection du patrimoine écologique ; arrêt de l'implantation et de l'extension des grandes surfaces ; réhabilitation des lieux de mémoire populaire....

¹⁶ - Jean-Paul Marie, 2009, « Et la Guadeloupe est devenue... », op. cit.

¹⁷ - Ségolène Royal a assisté aux obsèques de Jacques Bino. Durant la période de grève, d'autres leaders politiques de gauche comme José Bové ou Olivier Besancenot se sont également déplacés pour apporter leur soutien aux manifestants de Guadeloupe.

Populaire, le mouvement l'est, autant en Guadeloupe qu'en Martinique. Sans s'étendre sur les différences qui distinguent chacune des îles-départements, on notera cependant le rôle phare de la première qui de toute évidence a donné le ton de cette massive envolée contestataire, servant de modèle à la mobilisation pour les consœurs de la Caraïbe (la Martinique) et de l'Océan Indien (La Réunion). Le « Collectif du 5 Février » constitué en Martinique n'a cependant pas l'ampleur du LKP. Plus réduit, il est paradoxalement plus « syndiqué » et moins associatif, alors que l'on aurait pu penser que le caractère de « militance culturelle » l'aurait emporté en Martinique au regard d'un contexte guadeloupéen plus radical sur le plan politique. Mais c'est cependant en Guadeloupe que le cercle syndical s'est considérablement élargi pour finir par former un mouvement dans lequel le philosophe Jacky Dahomay voit l'émergence de « la société civile locale ». Une société jusque là privée de sa capacité à « élaborer sa raison commune » et qui aurait enfin trouvé les moyens d'exprimer son unité propre face à l'État français et à la classe politique¹⁸. Il n'est pas sûr que la Martinique soit traversée par une dynamique aussi profonde de retour sur le collectif, mais le recul s'impose pour envisager de telles interprétations.

En cette journée du 5 mars 2009, après 44 jours de grève, le protocole d'accord est signé à la Guadeloupe et apporte satisfaction en ce qui concerne la plupart des revendications sur la vie chère. La liesse est dans la rue. On parle de « victoire » du LKP¹⁹. On loue son porte-parole, Elie Domota, dont les commentaires journalistiques affirment qu'il « a géré la crise avec une indéniable maestria »²⁰. Mais la figure emblématique du LKP préfère parler « d'étape » et ne pas chanter « victoire »²¹. Le mouvement se veut en marche, pour durer, hors des récupérations du champ politique, « pour créer une citoyenneté populaire »²².

S'il est bien trop tôt pour envisager le mouvement dans la durée, ou même pronostiquer sur son devenir, il reste possible d'essayer de comprendre en quoi il se présente d'ores et déjà, par les modalités surprenantes de sa mobilisation intense, comme un changement profondément enraciné dans son histoire.

Vers une interpellation inédite sur fond de légitimité incontestée

Le mouvement suscité par le LKP et sans doute dans une moindre mesure par le « Collectif du 5 février » n'est pas, comme on le disait plus haut, une rupture dans le régime habituel de la contestation, du moins si l'on veut bien envisager la profondeur historique qui renvoie à des soulèvements contestataires de grande ampleur tout au long de l'histoire. Pourtant, il apparaît comme nouveau et inédit. Ce paradoxe mérite explicitation : qu'est-ce qui rend un mouvement tout à la fois « neuf » et résolument modelé par son histoire ? Il s'agit de voir dans cette antinomie

¹⁸ - Jacky Dahomay, février 2009, « Que voulons-nous, Guadeloupéens ? », texte non publié, adressé sur liste de diffusion par son auteur, professeur de philosophie à la Guadeloupe.

¹⁹ - Béatrice Gurrey, « L'accord signé en Guadeloupe met fin à 44 jours de grève », Le Monde.fr, 05-03-09. (<http://www.lemonde.fr/>)

²⁰ - Ibid.

²¹ - Interview de Élie Domota sur France Inter le 5-03-09, émission de Daniel Mermet, « Là-bas si j'y suis ».

²² - Selon les mots de Rosan Mounien, cofondateur de l'UGTG, membre du LKP, cités par Pierre-Yves Lautrou et Hervé Perduran, 2009, « Guadeloupe... », op. cit.

apparente, la succession de temporalités bien distinctes qui ont participé à une certaine typification des sociétés insulaires, typification à mon sens intériorisée, ou sinon admise, par les populations antillaises elles-mêmes jusqu'à gripper les rouages d'une conscience populaire pourtant particulièrement sensible aux motifs de l'égalité sociale depuis le fond esclavagiste d'où elle émerge.

Le mouvement « contre la vie chère » prend place après une longue période d'assoupissement de la revendication populaire telle qu'elle a pu s'exprimer dans des soulèvements ou émeutes communs jusqu'aux années 1970 et dont on prend le risque de dire que les grèves de 1974 à la Martinique²³, et celles de 1967 à la Guadeloupe²⁴ clôturent le cycle, avant que les effets de la départementalisation ne se fassent sentir et en dépit du pic des attentats indépendantistes des années 1980 en Guadeloupe. Il n'est pas de dire que la période qui a suivi a été exempte de conflits sociaux, bien au contraire. Ceux-là ont toujours été au centre de la vie politique des sociétés insulaires. Mais la situation qui prévaut au cours des décennies qui suivent et particulièrement depuis « les années Mitterrand » a considérablement brouillé les pistes d'une prise en charge populaire de la question sociale et de son expression politique. L'image d'une société « confortable » a fini par s'imposer au fur et à mesure que l'État français importait les moyens d'une économie de services reposant largement sur les transferts sociaux et l'emploi dans la fonction publique.

De fait, l'augmentation du volume de richesse a été particulièrement nette. Entre 1950 et 1980, le PIB martiniquais par habitant a été multiplié par 7 plaçant ainsi la Martinique aux cotés de la Guadeloupe dans le peloton de tête des îles les plus riches de la Caraïbe. Pour l'année 2007, ce même PIB par habitant s'élevait à 3200 euros à la Dominique et 4125 euros à Sainte-Lucie, les îles indépendantes voisines de la Martinique. À la même période, il était respectivement de 19 700 et 17 400 euros pour la Martinique et la Guadeloupe. Élevé dans la zone caraïbe, cet indicateur reste néanmoins, pour les DOM, nettement au-dessous de celui de la métropole où il atteignait 29 765 euros par habitant (2007)²⁵. On comprend dès lors qu'il laisse, avec une batterie d'autres indices de progrès brandis tout au long des trois dernières décennies, s'installer l'idée de sociétés favorisées dont l'image ne cesse de se construire en contrepoint de la destinée dramatique d'Haïti, l'ancienne « île sœur », figure qui finit par incarner une dualité exclusive et terrible entre une indépendance miséreuse et une dépendance opulente. Trois décennies installent des clichés difficiles à combattre parce que pris dans cet étau entre deux situations contrastées : celles des pays caraïbes en proie aux problèmes de développement ; celles des pays occidentaux épicerie de l'économie mondiale. Le phénomène d'enrichissement est néanmoins pour partie réel. Résultat de la substitution de la vieille économie de plantation par le secteur des services, l'économie post-départementaliste se présente

²³ - Grèves étendues à divers secteurs et communes pendant plusieurs semaines, elles ont fini dans l'affrontement sanglant sur la plantation « Chalvet » dans le nord de l'île où les forces de l'ordre ont tiré sur les ouvriers faisant un mort et plusieurs blessés.

²⁴ - Grèves d'ouvriers du bâtiment à Pointe-à-Pitre où les tirs des forces de l'ordre sur les manifestants ont donné lieu à des émeutes de rue, elles-mêmes réprimées de façon sanglante. Le bilan fait aujourd'hui état de 85 victimes. La répression conduite alors par le pouvoir métropolitain a sévèrement visé le mouvement nationaliste, le GONG (Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe) avec de nombreuses arrestations de ses membres et un procès devant la cour de sûreté de l'État. Aimé Césaire et Jean-Paul Sartre y ont comparu comme témoins de la défense.

²⁵ - Selon les chiffres de l'INSEE repris par Jean-Paul Marie, 2009, « Et la Guadeloupe est devenue... », op. cit. et par Yves Cornu, 2009, « Antilles. La vérité sur... », op. cit.

dans un profond déséquilibre d'où émerge une activité tertiaire omnipotente rapidement qualifiée « d'hypertrophiée » qui regroupe 81% des salariés (72% en métropole). Avec l'encouragement à l'émigration, l'emploi dans la fonction publique a constitué le levier pour le « rattrapage » économique des îles. Les fonctionnaires représentent environ plus du quart (26%) de l'emploi total en Martinique (21% en métropole)²⁶. Si ces agents du secteur public se sont retrouvés placés sous un régime privilégié leur accordant la fameuse « prime de vie chère » équivalente à 40% de traitement supplémentaire par rapport aux salaires métropolitains, les autres statuts se sont vus le plus souvent accorder des taux de rémunération plus bas qu'en métropole jusqu'à ce que la parité soit obtenue (1996 pour le SMIC ; 2000 pour le RMI)²⁷. Dans un contexte historiquement marqué par des stratégies systématiques d'affaiblissement de la production vivrière destinée au marché local, la masse monétaire ainsi distribuée pour les traitements, salaires et différentes prestations s'est accompagnée de l'importation massive de biens de consommation. Ainsi s'est trouvée édifiée une logique des plus paradoxales souvent mise en exergue : produire ce que l'on ne consomme pas, et consommer ce que l'on ne produit pas, le tout affichant un formidable déséquilibre de la balance commerciale. Le secteur de l'export concerne essentiellement les produits agricoles dans un contexte de recul permanent des surfaces cultivées. À la Martinique, le raffinage de produits pétroliers exportés vient rendre le bilan de cette dépendance économique à peine un peu moins catastrophique qu'en Guadeloupe²⁸.

Ces années succédant à la départementalisation ont donc été marquées par une montée en puissance des dispositifs d'un décollage économique particulier mettant en porte-à-faux, sur tous les plans, les sociétés locales vouées à intégrer un cadre lointain, pourvoyeur d'un mirage. « Surconsommation » ; « économie sous perfusion », « économie artificielle » « économie faussement riche », autant de vocables largement utilisés pour traduire cette réalité décalée pour des populations à la fois intégrées dans un espace sur lequel elles n'ont pas d'emprise (l'espace national français) et comme placées à côté d'elles-mêmes (l'espace caribéen). L'émergence de la classe des fonctionnaires, ainsi que l'importance des autres dispositifs de transferts de fonds publics liés aux revenus sociaux ont accrédité la vision d'une société fabriquée, dépossédée d'elle-même en même temps qu'engagée dans une fuite en avant par l'adoption d'un modèle exogène. La départementalisation est ainsi venue achever le processus ancien d'assimilation et porter à son comble cette contradiction qui n'a cessé de tarauder les systèmes antillais : celle de la fusion entre deux parties liées par des trajectoires conflictuelles, la décolonisation statutaire s'effectuant non pas sous le principe de la séparation, mais sous celui de la dilution. Cette situation a fait l'objet de nombreuses analyses tout au long des années 1970-80 où l'idée d'une nouvelle perte s'est imposée comme irrémédiable, succédant à celles répétées au cours de l'histoire : l'arrachement à l'Afrique ; la « mort sociale » de l'esclavage » ; l'illusion abolitionniste enchâssée dans la continuité de l'oppression coloniale. Dans ces interprétations où domine ce qu'il est convenu de nommer le paradigme de « l'aliénation », le malaise antillais a été vu comme s'intensifiant au travers de cette

²⁶ - INSEE, « Tableaux Économiques Régionaux (TER) de la Martinique », édition 2007-2008 (données de l'année 2006)

²⁷ - Source : Madras, Dictionnaire..., 1996, op. cit., p. 965. Voir aussi L'e-ssentiel, 5 octobre 2002, <http://www.cnaf.fr/web/WebCnaf.nsf/>

²⁸ - INSEE, « Tableaux Économiques Régionaux (TER) de la Guadeloupe », édition 2007-2008 et INSEE « Tableaux... Martinique », op. cit.

tendance accrue « à exister par référence »²⁹, à ne devenir soi-même « qu'en renonçant à sa condition, en brisant tout lien communautaire, en refusant son héritage et à la limite sa personne »³⁰. C'est la période de formulation des fameuses thèses sur la « dépossession »³¹ ou la « déréalisation »³². Et si certains auteurs finissent par voir « l'aliénation » comme « la tarte à la crème de l'intellectuel antillais », ils n'en finissent pas moins par postuler que « la départementalisation a détruit en quelques décennies la communauté fragile mais réelle que l'Histoire dans ses errements avait tout de même créée »³³.

Est-ce cette communauté qui émerge de nouveau dans le mouvement social initié par le LKP ? Toujours est-il que sans avoir besoin de postuler sur la dépendance départementaliste en termes de perte inéluctable d'un potentiel communautaire tellement mis à mal par l'histoire, on peut avancer quelques commentaires sur le caractère spécifique de ces trente dernières années. Elles ont vu de toute évidence s'installer un double profil sociétal, dont la première facette a sans doute bien plus retenu l'attention que la seconde dans ce regard porté sur le réel antillais vu comme « décroché ». D'un côté, première facette, on a affaire à une situation sociale, politique et économique, entrée de plain-pied dans le processus de départementalisation. Elle a pu donner lieu à une tendance que certains analystes des années 1980 ont décrite comme « une course à la rente »³⁴, « une attitude de demande permanente »³⁵ où le sujet consommant montre sa capacité à intégrer le modèle de l'Autre³⁶. Cette tendance a été très justement interprétée comme « le coût social » des transferts financiers qui se mesure à l'aune de l'atteinte à la dignité de la personne qu'ils occasionnent quand se profile une dépendance ou un assistantat déresponsabilisant³⁷. D'un autre côté, seconde facette, cette dynamique a opéré par recouvrement des clivages structureaux anciens, masquant les articulations et aménagements qu'ils étaient en mesure d'opérer pour perdurer et conforter des positions historiquement dominantes. La société post-départementale n'a pas créé une société nouvelle mais plaqué sur de l'ancien entièrement colonial un cadre nouveau qui se voulait entièrement républicain. C'est sur ce plan que se loge la face cachée de cette pseudo entrée dans une assimilation égalitaire, celle qui entretient et génère des écarts sociaux qui ne vont pas cesser de s'accroître, incapables d'être absorbés par une économie de transferts parvenue rapidement à ses limites.

²⁹ - Jean Benoist, 1972, *L'archipel inachevé. Etudes anthropologiques sur les Antilles Françaises*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 8.

³⁰ - François Gresle, 1971, « Ambiguïtés des modèles et spécificités de la société martiniquaise », *Revue française de sociologie*, XII, pp 528-549 (citation p. 548).

³¹ - Édouard Glissant, 1981, *Le discours antillais*, Paris, Seuil.

³² - Francis Affergan, 1983, *Anthropologie à la Martinique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

³³ - Roland Suvélor, 1983, « Éléments historiques pour une approche socio-culturelle », *Les temps modernes*, n° 441-442, pp. 2175-2207 (citations respectivement p. 2207 et 2198).

³⁴ - Bernard Petitjean-Roget, 1983, "Pour comprendre la situation économique des Antilles", *Les Temps Modernes*, 441-442, pp. 1853-1871.

³⁵ - Fred Constant, 1988, *La retraite aux flambeaux. Société et politique en Martinique*, Paris, Éditions Caribéennes.

³⁶ - Michel Louis, 1983, "Sur la consommation-Consumation ? - en Martinique", *Les Temps Modernes*, 441-442, pp. 1894-1910.

³⁷ - Voir sur ce point l'article de Claude de Miras, 1988, " L'économie martiniquaise : croissance ou excroissance ", *Tiers-Monde*, vol. 29, n° 114, pp. 365-383. Voir aussi Fred Constant, *La retraite...*, op. cit.

Depuis les années 1980, cette double tendance a rendu impossible le discernement, y compris peut-être dans le domaine de la recherche qui semble avoir rencontré bien des difficultés à affirmer la force des processus d'inégalité dans des sociétés volontiers décrites comme riches et développées, même de manière « artificielle ». Les conflits sociaux de cette période se comprennent selon cette double tendance où l'application des cadres républicains le dispute à la reconduction des cadres colonialistes. Devenus plutôt sectoriels, ces conflits peinent à n'être pas vus autrement que comme « du toujours plus » pour des secteurs sociaux en définitive favorisés. La réputation d'îles « aux grèves » se fabrique³⁸. La légitimité des motifs de ces contestations tout à la fois sporadiques et fréquentes est loin d'être acquise pour des sociétés à propos desquelles on parle de « statut doré » et de « paradis » pour les fonctionnaires³⁹ ; « de vie de nabab des dockers de Fort-de-France »⁴⁰. Les revendications se perdent dans l'indécision de la cible qu'elles visent entre l'amélioration des statuts qui est mise en avant, et la remise en cause plus sourde et voilée de la continuité structurelle pressentie. Le discours militant se fait « fantôme » tant plane sur lui la suspicion de n'être que le luxe d'un mal-être identitaire inapproprié. Les mouvances radicales et indépendantistes ne parviennent plus à rendre leurs projets crédibles. Les suffrages qu'elles gagnent se font paradoxalement l'écho d'un déficit de croyance en une indépendance véritable où la confiance se reporte dans la seule vocation d'un patriotisme plutôt culturel qu'incarnent les partis sortis des urnes, comme le MIM (Mouvement Indépendantiste Martiniquais) dont le fondateur Alfred Marie-Jeanne est l'actuel Président du Conseil Régional de la Martinique⁴¹.

La période qui s'achève est celle d'une immersion de la conscience populaire dans les strates premières de la départementalisation, celles qui ont camouflé et rendu difficile le témoignage et la dénonciation de situations restées profondément inégalitaires et ceci en raison du dilemme moral que faisait naître un enrichissement aussi soudain qu'inégal et trompeur. Au terme de cette période, il est même possible d'envisager l'intégration des sociétés insulaires à leur métropole « en voie d'être totalement accomplie et leur altérité culturelle d'être finalement acceptée par le pouvoir métropolitain comme ne menaçant pas l'unité de la République »⁴².

La période qui débute pourrait correspondre à l'expression retrouvée d'un esprit critique populaire que l'anthropologue Richard Price pense toujours être disposé à rejaillir au sein de la société martiniquaise. Car « la modernisation, l'assimilation voilent à peine l'élément de résistance qui n'est jamais loin de la surface de la conscience populaire »⁴³. Ce que cette période apporte de nouveau depuis le 20 janvier, c'est la reconquête d'une confiance en soi dans le champ de la contestation, la

³⁸ - Les touristes américains ont baptisé la Martinique « Strike Island » (l'île aux grèves) : Patrice Louis, 2009, « La grève générale... », op. cit.

³⁹ - Yves-Michel Ryols, « L'outre-mer étouffe d'être le paradis des fonctionnaires », L'expansion.com, 01-05-2006. <http://www.lexpansion.com/>

⁴⁰ - Yves-Michel Ryols, « La vie de Nabab des dockers de Fort-de-France », L'expansion.com, 26-04-2006. <http://www.lexpansion.com/>

⁴¹ - Sur le MIM, se reporter à l'ouvrage de Jeanne Yang-Ting, 2000, Le mouvement indépendantiste martiniquais, Petit-Bourg, Ibis Rouge Éditions. Sur la structuration du champ politique antillais, voir Justin Daniel, 2002, " L'espace politique aux Antilles françaises ", Ethnologie française, XXXII, 4, pp. 589-600.

⁴² - Michel Giraud, 1999, « La patrimonialisation des cultures antillaises. Conditions, enjeux et effets pervers », Ethnologie française, XXIX, 3, pp. 375-386 (citation p. 377)

⁴³ - Richard Price, 2000, Le bagnard et le colonel, Paris, PUF, p. 181.

réaffirmation d'une assurance en un combat désormais dégagé des ambiguïtés d'une polarisation sectorielle. Le mouvement « contre la profitation » s'attaque en définitive aux questions sociales et non pas à leur recouvrement sous les acquis de la départementalisation. Cette assurance s'appuie sur une légitimité nouvelle fournie par une situation désormais difficile à éluder. Le pendant de la départementalisation ne peut plus se constituer en « face cachée ». Que sa dénonciation massive s'opère en pleine période néo-conservatrice n'est certainement pas un hasard, mais là encore il faudra le recul nécessaire pour comprendre les conditions de possibilité de ce renouveau de la contestation populaire. L'acquisition pour cette dernière d'un fort capital de légitimité ne fait cependant aucun doute à la vue des constats que la presse de tous horizons s'accorde à tenir pour preuve d'une situation inacceptable. On découvre avec stupéfaction « les chiffres accablants de la réalité sociale » dans les DOM pour lesquels « il suffit pourtant de prendre les chiffres de la mal-vie en métropole et de les multiplier. 23% de la population active au chômage, trois fois plus qu'en France (sic). Quatre fois plus de RMIstes (...) et deux fois plus de pauvres malgré un seuil de pauvreté fixé plus bas ». ⁴⁴ Le taux de chômage des jeunes n'en finit pas de dire l'ampleur du désastre économique avec plus de 50% des moins de 25 ans sans emploi avec une précarité encore plus grande pour les non diplômés (60% sont au chômage) ⁴⁵. On apprend ce que « vie chère » veut dire : le prix des produits de base apparaît ahurissant, y compris dans le « hard discount » où l'on enregistre un écart de l'ordre de plus de 40% par comparaison à la métropole. S'agissant de produits plus sophistiqués, comme les plats cuisinés, la différence grimpe jusqu'à 112% ⁴⁶. On entrevoit alors une autre dimension des îles qui rompt définitivement avec le destin que leur attribue l'imaginaire métropolitain et qui revient à apporter selon les mots empruntés à Jacky Dahomay, « un peu de soleil, de plage et de cocotiers à l'identité républicaine française souffrante ou épuisée » ⁴⁷. La souffrance n'échappe bien évidemment pas aux espaces insulaires, souffrance que les chiffres laissent seulement supposer tandis que des études plus fines disent l'ampleur de la « détresse créole » des populations vulnérables évoluant souvent dans des contextes de grande pauvreté ⁴⁸. Que le mouvement construit par le LKP et le « Collectif du 5 février » ait pu parvenir à convaincre les interlocuteurs du conflit et l'opinion hexagonale accompagne la restauration d'une dignité. Le peuple se dit « doubout » (debout) et interpelle avec une force régénérée les gouvernants obligés de se rallier à l'imparable teneur des chiffres.

Mais le capital de légitimité naît aussi du dévoilement d'une réalité concomitante à la question socio-économique, affrontée résolument, et surtout, amenée de manière inédite à être reconnue comme telle, y compris par les responsables au plus au niveau de l'État. Il s'agit de la dimension raciale des rapports sociaux qui forment le substrat des sociétés insulaires. Moment historique où l'on admet qu'au sein de la République perdure l'existence d'un groupe dont les mécanismes de

⁴⁴ - Jean-Paul Marie, 2009, « Et la Guadeloupe est devenue... », op. cit.

⁴⁵ - INSEE, 2007-2008, « Tableaux économiques... », op. cit.

⁴⁶ - Cécile Everard, « Charriot plein, porte-monnaie vide », France-Antilles.fr, 04-02-09. <http://www.franceantilles.fr/>

⁴⁷ - Jacky Dahomay, février 2009, « Le mépris de Sarkozy ? », texte non publié, adressé sur liste de diffusion par son auteur.

⁴⁸ - Sur ce point, se reporter à l'ouvrage de Raymond Massé, 2008, *Détresse créole. Ethnoépidémiologie de la détresse psychique à la Martinique*, Presses de l'Université de Laval, Québec. Voir aussi le rapport d'étude dont la référence suit et où l'on trouvera une perspective très dense sur le phénomène de pauvreté à la Martinique autant du point de vue des acteurs identifiés comme « pauvres » que des professionnels de la prise en charge de la pauvreté : Justin Daniel (dir.), Patrick Bruneteaux, Joëlle Kabile, Nadine Lefacheur, Véronique Rochais, *Pauvreté, précarité et formes d'exclusion en Martinique : une approche qualitative*, Rapport pour le Ministère de l'Outre Mer, janvier 2007.

reproduction de sa position d'élite repose sur une stricte endogamie raciale. Moment historique où l'on comprend la lourdeur des héritages coloniaux et esclavagistes, où un tabou est levé, tant il apparaît que « le mouvement social a ôté les inhibitions »⁴⁹. À l'heure où la crise financière intime à moraliser le libéralisme, la dénonciation des pratiques monopolistiques du groupe des Békés (descendants directs des colons et maîtres esclavagistes blancs⁵⁰) se trouve facilitée. À la suite du déclin agricole des années 1960, ce groupe qui forme moins de 1% de la population, a réussi une formidable reconversion économique dans le secteur import-export, réussite fondée sur la gestion spéculative du patrimoine foncier dont il était le principal détenteur⁵¹. La captation d'une population solvable (le secteur de la fonction publique) doublée de la mainmise des grandes entreprises familiales sur le secteur de la grande distribution (40%) et de l'industrie agro-alimentaire (90%) explique la pratique de prix élevés que le coût du transport à lui seul ne suffit pas à justifier⁵². Ce doublon explique aussi, par effet d'entraînement des autres acteurs-entrepreneurs, le « tout à l'hypermarché » qui s'est installé dans les îles, étouffant les possibilités de renouvellement du tissu économique local.

La puissance de la minorité des Békés, c'est la réactualisation d'une réalité ancienne non résolue. Non pas une rémanence, ni une « butte-témoin » mais un rapport structurel encore doté d'efficacité, dont le schème d'organisation symbolique continue de puiser à la représentation raciale. Coïncidence fortuite et tellement opportune, le documentaire unique en son genre, diffusé sur la chaîne Canal+ le 30 janvier 2009, et disponible sur les sites internet, vient pour la première fois dévoiler l'univers caché de ce groupe réputé « discret », quasi reclus dans ses quartiers des communes du centre atlantique de la Martinique⁵³. Les grandes fortunes bâties sur les monopoles ; les lobbies mobilisant de puissants réseaux relationnels et les scandales « affairistes » comme celui lié au désastre écologique de l'utilisation pourtant interdite des pesticides à base de chlordécone, apparaissent au grand jour. Plus crucialement encore, un des membres du groupe affirme ce qui est au fondement du groupe : la volonté de « préserver la race ». Cette déclaration, diffusée en plein déroulement d'un mouvement social d'une ampleur inédite, se traduit aussi par des conséquences inédites : la mise en examen du Béké ayant tenu ces propos - Alain Huygues Despointes - pour « incitation à la haine raciale et apologie de crime contre l'humanité »⁵⁴. Pour la première fois apparaît comme une cohérence entre le cadre républicain qui s'est doté d'une loi relative à la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, suivi de la création d'un « Comité pour la mémoire de l'esclavage », et la manière d'envisager des pratiques d'exception au sein du

⁴⁹ - Béatrice Gurrey et Benoît Hopquin, « Békés : une affaire d'héritage », **Le Monde.fr**, 28-02-09. (<http://www.lemonde.fr/>)

⁵⁰ - Basés principalement à la Martinique, les Békés contrôlent néanmoins certains secteurs de l'économie en Guadeloupe. Leur présence physique dans cette dernière île a décliné durant la période révolutionnaire, alors que la Martinique, du fait de son occupation par les Anglais, échappait aux conséquences de ce qu'il est convenu d'appeler la « première abolition de l'esclavage » de 1794, bien que l'esclavage a été rétabli par Napoléon 1^{er} en 1802.

⁵¹ - Sur le foncier comme lieu de reconduction du conflit originel entre maîtres et esclaves, se reporter à Christine Chivallon, « Espace, mémoire à la Martinique. La belle histoire de "Providence" », *Annales de Géographie*, 638-639, pp. 400-424.

⁵² - Axel Gylden, « Les Antilles, le pays où la vie est plus chère... », **L'express.fr**, 17-02-09. (<http://www.lexpress.fr/>)

⁵³ - « Les derniers maîtres de la Martinique », documentaire de Romain Bolzinger. Disponible au lien suivant : http://www.dailymotion.com/video/x8armv_les-derniers-maitres-de-la-martinique_news

⁵⁴ - Fort-de-France, AFP, 04-03-09. <http://actu.orange.fr/>

dispositif d'égalité et de fraternité citoyennes⁵⁵. Pour expliquer cette disposition nouvelle, qui traduit comme une prise en compte « sérieuse » et non plus ignorante, ou faussement incrédule, il faudra sans doute mettre en rapport les événements de ce début d'année 2009 avec l'ampleur du débat sur la mémoire de l'esclavage qui les a précédés⁵⁶.

La première victoire des populations qui se sont ralliées au LKP est sans doute celle de n'avoir laissé planer aucun doute sur la légitimité des revendications qui les animaient, reconnaissance exprimée d'une certaine manière par la déclaration du Secrétaire d'État à l'Outre-mer, Yves Jégo : « Cette crise, elle traduit autre chose qu'une crise sociale. La structuration de l'économie est complètement archaïque, c'est un héritage des comptoirs coloniaux (...). Le conflit entre les colons et les esclaves nous remonte à la figure »⁵⁷. En d'autres mots, la « profitation » est bel et bien vue comme dotée d'un principe de réalité.

L'histoire tout à la fois nouvelle et recommencée

La nouveauté de ce mouvement vient donc de l'achèvement d'une longue période d'hésitation sur la façon de se situer face à la départementalisation. Difficile à décrire dans les aspects de « parité » et « d'égalité » qu'il a mis en place, le statut de département a cependant laissé irrésolue la question de la reconduction des positions dominantes, des clivages raciaux et celle de la création de nouveaux déséquilibres profonds. Au cours de ce mouvement, il semble acquis que l'alerte donnée par Aimé Césaire dès 1972, pourtant défenseur historique de la loi d'assimilation, est désormais fondée : « Assimiler les Antilles et leurs sœurs aux départements de la France, ne signifie pas seulement introduire plus de justice dans la société d'outre-mer, mais aussi prendre l'initiative d'une politique à court terme qui assainirait l'économie de ces territoires, en l'arrachant aux authentiques monopoles privés des industries dont dépend toute la vie de ces colonies »⁵⁸.

« Département en théorie ou colonie en réalité ? » pouvait-on lire sur les pancartes des manifestants des rues de Pointe-à-Pitre. On sait que la question de l'indépendance n'a été à aucun moment, au moins jusqu'à la date d'écriture de cet article, un argument de lutte, même si certaines des composantes de ce mouvement comme l'UGTG affirment leur conviction indépendantiste. Si la nécessité de composer une base large et consensuelle a pu aider à tenir à distance cette préoccupation, elle n'est peut-être pas la raison essentielle de ce désengagement vis-à-vis de la question nationale. C'est sur ce point que l'on retrouve la spécificité ancienne des luttes sociales aux Antilles françaises, spécificité qui ne cessera de se conforter au fur et à mesure que l'histoire des îles

⁵⁵ - Il s'agit de la « loi Taubira » de 2001 « tendant à la reconnaissance par la République française de la traite négrière transatlantique et de l'esclavage en qualité de crime contre l'humanité ». Sur cette loi et ses attendus, voir le rapport publié du Comité pour la mémoire de l'esclavage, 2005 *Mémoires de la traite négrière de l'esclavage et de leurs abolitions*, Paris, La Découverte.

⁵⁶ - Sur le débat mémoriel, voir Christine Chivallon, 2005, « Résurgence des mémoires de l'esclavage : entre accélération généralisée et historicité singulière », *Diasporas, Histoire et Sociétés*, 6, pp. 144-155. Voir aussi, Christine Chivallon, à paraître, « Resurgence of the Memory of Slavery in France: Issues and Significations of a Public and Academic Debate », in Araujo A. L. (ed.), *Living history: Encountering the Memory of the Heirs of Slavery*, Cambridge Scholars Publishing

⁵⁷ - Cyriel Martin, « Jégo : 'Le conflit entre les colons et les esclaves nous remonte à la figure », **Le Point.fr**, 27-02-09. (<http://www.lepoint.fr/>).

⁵⁸ - Déclaration d'Aimé Césaire citée Blérald, 1988, « La question nationale... », op. cit., p. 124.

va se trouver intimement concernée par l'avancée républicaine, dès la période révolutionnaire. Le mouvement initié par le LKP reconduit d'une certaine manière l'exigence d'égalité qui n'a cessé d'être mise au cœur des luttes d'émancipation. Plus qu'elle ne remet en cause l'appartenance au cadre républicain, elle interroge avant tout ce cadre, ce que traduit parfaitement cette question posée entre la théorie du « département » et la réalité de la « colonie » : la république sommée d'être véritablement républicaine.

C'est bien une rupture avec la « temporalité départementaliste » qui semble s'opérer pour renouer avec ce soubassement des sociétés créoles toujours en éveil face à la question de l'égalité et de la liberté. Une rupture que les protagonistes sur place voient comme un choc, quelque chose qui est soudainement devenue possible à réaliser et exprimer comme en témoignent ces réactions recueillis auprès de Guadeloupéens par le journal Libération : « On a vu [sur la chaîne privée Canal 10] le préfet entouré de ses collaborateurs, tous blancs, lire comme au théâtre un texte du ministre, se lever et s'en aller (...). Quasiment au même moment, les syndicats patronaux presque tous blancs eux-aussi, quittent aussi la pièce. Dans la grande salle, il ne reste que des Noirs. C'était très fort. Et ceux qui restent – la délégation LKP et les élus politiques – se mettent tous à parler en créole. L'Etat français comme un corps étranger ». Ou encore « Cela a été comme un choc. On entendait des choses que l'on savait, mais là, d'un coup, cela nous sautait à la tête »⁵⁹. La parole se délie, se délivre et rend compte d'un niveau de conscience et de clairvoyance fabriqué en contrebande des discours formatés. « On nous a transformés en tube digestif » au long d'un parcours historique qui est vu comme allant « du code noir au code barre »⁶⁰ : formules nouvelles pour renouveau de la pensée... Depuis Haïti, société pourtant bien en-deçà de la situation de pauvreté des Antilles françaises, un journaliste du « Nouvelliste », Dieudonné Joachim, souhaite le même « réveil » après « l'hibernation » et voit « Liyannaj Kont Pwofitasyon » comme le « résultat d'un sursaut d'orgueil »⁶¹.

Retour dans l'ancrage d'une tradition de pensée populaire critique ? Tout le laisse penser, au moins dans le temps de l'accomplissement du mouvement. Parce qu'elle confronte la République française à ses contradictions profondes, parce qu'elle réaffirme en même temps la puissance des valeurs que devraient porter l'idéal républicain, la lutte contre la « profitation » reproduit des conduites de rébellion anciennes animées par ce que Jacky Dahomay a su si bien nommer « la pulsion d'égalité » pour des cultures de « la contre-plantation », c'est-à-dire des cultures « réactives » érigées dans le creuset des systèmes de domination exclusifs⁶². À la Guadeloupe, les révoltes d'esclaves qui précèdent la première abolition ont pu être analysées comme ayant joué un rôle déterminant dans le fondement de la pensée républicaine universaliste, comme une contribution ayant offert un nouveau contenu à l'égalité citoyenne⁶³. À la Martinique, l'Insurrection du sud qui se déroule au moment de la proclamation de la Troisième République, en précédant de quelques mois la Commune de Paris, s'inscrit elle aussi, comme d'autres moments insurrectionnels, dans

⁵⁹ - Témoignages recueillis par Éric Favereau, 2009, « C'était comme retenu... », op. cit.

⁶⁰ - Témoignages de Guadeloupéens sur France Inter le 5-03-09, émission de Daniel Mermet, « Là-bas si j'y suis ».

⁶¹ - Carib Creole, « Haïti, Pwofitasyon : la population est en hibernation » (interview de Dieudonné Joachim), Carib Creole One, . (<http://www.caribcreole1.com>).

⁶² - Jacky Dahomay, 2000, " Identité culturelle et identité politique. Le cas antillais ", in : KYMLICKA W, MESURE S., " Comprendre les identités culturelles ", n° 1, collection Comprendre, Paris, Presses Universitaires de France.

⁶³ - Laurent Dubois, 1998, Les esclaves de la République. L'histoire oubliée de la première émancipation, 1789-1794, Paris, Calmann-Lévy.

l'interrogation permanente de la visée d'une société fondée sur la justice⁶⁴. Comme il est d'ailleurs troublant de retrouver dans les propos du responsable de la CGPME⁶⁵ à l'encontre des membres du LKP, le strict équivalent du vocabulaire utilisé par les membres du Tribunal qui a jugé les insurgés de 1870 : « Ils veulent le chaos, ruiner les entreprises [les plantations en 1870] et installer leur ordre nouveau »⁶⁶...

Les Antillais seraient-ils plus républicains que la République ? Plus visionnaires que leurs compatriotes métropolitains ? Tout en prenant le risque de la critique d'un abus de naïveté idéaliste, c'est ce que j'affirmerai, notamment parce que la perspective historique y invite. Sans présumer de ce que le mouvement initié par le LKP deviendra, il restera dans le moment de son expression même, un élan de conscience critique, « une conscience ouverte, à vif » comme le disent les auteurs antillais du « manifeste pour des 'sociétés post-capitalistes' ». Et comme l'utopie est nécessaire à la visée politique, permettons-nous alors avec ces mêmes auteurs de quitter le socle du réalisme scientifique pour espérer que ce mouvement s'inscrive dans la quête généralisée d'une émancipation vis-à-vis d'un « système flou, globalisé » qui « confine les existences dans des individuations égoïstes ». Qu'il nourrisse, comme le souhaitent ces auteurs, « le Politique » qui « ne serait pas réduit à la gestion des misères inadmissibles ni à la régulation des sauvageries du 'Marché' mais [qui] retrouverait son essence au service de tout ce qui confère une âme au prosaïque »⁶⁷.

A propos de l'auteur : Christine CHIVALLON, Centre d'Études d'Afrique Noire-CNRS, IEP de Bordeaux

Pour citer l'article : Christine CHIVALLON, « Guadeloupe et Martinique en lutte contre la "profitation" : du caractère nouveau d'une histoire ancienne » [“Guadeloupe and Martinique and the fight against "profitation": a new twist to an old story in the French Caribbean”, traduction : Claire Hancock]

justice spatiale | spatial **justice** | n° 01 septembre | september 2009 | <http://www.jssj.org>

⁶⁴ - Voir Christine Chivallon, 2009 (à paraître), « La diaspora noire ou l'ailleurs... », op. cit.

⁶⁵ - La CGPME : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises.

⁶⁶ - Pierre-Yves Lautrou, Hervé Pédurand, 2009, « Guadeloupe... », op. cit..

⁶⁷ - « Le manifeste de neuf intellectuels antillais pour 'des sociétés post-capitalistes' », Le Monde.fr, 16-02-09. (<http://www.lemonde.fr/>). Ce manifeste circule sous le titre « Manifeste pour les produits de haute nécessité ». Il est signé entre autres par les écrivains martiniquais Patrick Chamoiseau et Édouard Glissant.